

Le succès du bio en Wallonie

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 547 (2016-2017) 1

- Question écrite du **06/06/2017**

- de LEGASSE Dimitri
- à COLLIN René, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région

Les chiffres publiés récemment parlent d'eux-mêmes : le bio attire de plus en plus de consommateurs et d'agriculteurs.

Les consommateurs achètent beaucoup bio en supermarché, mais de plus en plus privilégient les magasins bio.

La progression du nombre d'agriculteurs qui se lancent dans le bio est importante : il y en a deux fois plus qu'en 2008 et un hectare sur dix est bio en Wallonie. Les fermes bio sont de plus petites tailles que celles de l'agriculture conventionnelle.

Le bio permet-il d'augmenter le nombre d'exploitations agricoles ?

Quelle est la progression du nombre de magasins bio en Wallonie ?

Y a-t-il des conséquences négatives à cette progression du bio ?

- Réponse du **22/06/2017**

- de COLLIN René

Les statistiques agricoles montrent, depuis plusieurs années, deux tendances clairement opposées. Alors que le nombre total d'exploitations agricoles diminue de façon constante, le nombre d'exploitations biologiques ne cesse de croître. Le mode de production biologique, s'il ne permet pas jusqu'à présent une augmentation nette du nombre total d'exploitations, constitue par contre à l'évidence un frein à l'érosion du secteur agricole de notre région.

Il apparaît d'ailleurs que, lorsqu'un agriculteur part à la pension, la reprise de son exploitation par l'entourage familial, de plus en plus rare en agriculture conventionnelle, semble largement plus fréquente quand il s'agit d'une ferme biologique.

Je ne dispose pas de chiffres absolus relatifs au nombre de magasins bio. Par contre, une enquête donne l'évolution des parts de marchés que se répartissent les différents types

d'enseignes en Wallonie. Ces chiffres montrent que les magasins bio qui, entre 2008 et 2013, montraient peu ou pas d'évolution, oscillant autour de 15 % de part de marché, ont en 2014 passé la barre des 20 % pour arriver à 24 % en 2016. Si on associe à cette évolution la croissance forte et régulière du marché bio en Wallonie – la part de marché des aliments bio est passée de 2,6 en 2013 à 4,0 % en 2016 – il en découle une croissance très soutenue du chiffre d'affaires de ce segment, qui a plus que doublé sur les 4 dernières années.

Je me réjouis de constater l'accroissement sensible du nombre d'opérateurs qui s'engagent dans la filière de la production biologique. Chaque hectare converti au bio constitue un pas dans la bonne direction. Ces chiffres traduisent le succès de la politique que je mène et qui vise à favoriser le développement de ce mode de production. Cette évolution me conforte dans ma décision de juillet 2016, entérinée par le Gouvernement wallon le 24 novembre dernier de revoir à la hausse de façon ambitieuse les objectifs fixés par le plan stratégique BIO de 2013 pour le secteur bio à l'horizon 2020 : 18 % de la surface agricole, 2000 exploitations et 5 % de part de marché des produits frais. Au vu de la progression actuelle du secteur bio, ces objectifs sont réalistes.

Ce serait pourtant une erreur de s'arrêter à ces considérations élémentaires. Il convient d'analyser les chiffres dans le détail et je m'y attèle, avec le soutien de mon administration et des structures d'encadrement spécifiques au secteur biologique. Ainsi, nous suivons de près l'évolution de chaque secteur d'activité spécifique et, notamment, des secteurs qui montrent une croissance marquée pour chercher à éviter qu'une situation de surproduction n'engendre un risque de baisse du prix offert aux producteurs.